



Province de Québec  
Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska  
MRC de Kamouraska

## **Le 14 décembre 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 14 décembre 2021, de 19h30 à 19h50 en la salle communautaire de l'édifice municipal, au 122A Principale, Saint-André-de-Kamouraska-de-Kamouraska.

Sont présents : Monsieur Gervais Darisse, maire  
Monsieur Alain Parent, conseiller  
Madame Josianne Sirois, conseillère  
Madame Ghislaine Chamberland, conseillère  
Monsieur Guy Lapointe, conseiller  
Madame Hélène Méthot, conseillère

Est absent Monsieur Benoit St-Jean, conseiller

Le quorum est atteint.

Les membres du conseil forment le quorum et siègent sous la présidence du maire M. Gervais Darisse.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Nathalie Blais, directrice générale.

Mme Nathalie Blais fait fonction de secrétaire de la réunion.

L'avis de convocation a été remis le 30 novembre 2021

### **1. ADOPTION BUDGET 2022**

2021.12.01.214.

#### **RÉSOLUTION**

CONSIDÉRANT l'avis de motion, pour le budget 2022, donné par M. Guy Lapointe à la séance régulière du 16 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que les revenus et les dépenses sont ventilés à chaque poste;

CONSIDÉRANT que les détails sont consignés au cahier des prévisions budgétaires 2022 et sont déposés aux archives;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guy Lapointe  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter les prévisions budgétaires des activités de fonctionnement et des activités d'investissement pour l'année 2022 pour un total des revenus, affectations du surplus accumulé (6 000\$) et un total des dépenses et autres activités financières de 1 044 097 \$.

### **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

#### **REVENUS**

#### **TAXES VALEUR FONCIÈRE**

Foncière générale	547 091 \$
Foncière spéciale : réseau d'égout	6 821 \$

Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

Cours d'eau 25% à l'ensemble	8 972 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>562 884 \$</b>

**SERVICES MUNICIPAUX**

Eau (opération)	30 705 \$
Eau (règlement d'emprunt)	10 950 \$
Égout (règl. emprunt (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> financement))	61 385 \$
Égout (opération)	44 534 \$
Vidanges fosses septiques	12 500 \$
Fil (remb. règl. Emprunt)	7 998 \$
Compteurs d'eau	10 940 \$
Matières résiduelles	72 687 \$
Lutte aux moustiques	10 000 \$
Cours d'eau répartition	26 917 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>288 616 \$</b>
<b>GRAND TOTAL TAXES :</b>	<b>851 500 \$</b>

**PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES**

Gouvernement du Québec	20 548 \$
Gouvernement du Canada	7 800 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>28 348 \$</b>

**TRANSFERTS**

Transfert de droits (éolien)	24 258 \$
Transport Québec (Chemins)	74 000 \$
Subvention Fils	4 996 \$
Aménagement urbanisme (culturel)	500 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>103 754 \$</b>

**SERVICES RENDUS**

Administration générale	400 \$
Location et article 205	4 225 \$
Vidéotron	10 210 \$
Loisirs et culture	9 690 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 525 \$</b>

**IMPOSITION DE DROITS**

Émission permis	800 \$
Droit de mutations	12 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>12 800 \$</b>

**INTERETS**

Diapason (Bibliothèque)	2 360 \$
Banque et placements, taxation	1 000 \$
Eaux (aqueduc et égouts)	5 310 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 670 \$</b>

**AUTRES REVENUS**

Recyc-Québec	13 000 \$
Fonds des élus	500 \$
Autres	1 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>14 500 \$</b>

**TOTAL DES REVENUS 1 044 097 \$**

**CHARGES**

Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Législation (Conseil)	40 369 \$
Gestion financière et administrative	177 367 \$
Greffes	5 331 \$
Évaluation	25 678 \$
Autres	19 627 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>268 372 \$</b>

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Police	59 561 \$
Protection contre l'incendie	78 210 \$
Sécurité civile	1 250 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>139 021 \$</b>

**TRANSPORTS**

Voirie municipale	97 391 \$
Enlèvement de la neige	73 537 \$
Éclairage des rues	5 700 \$
Transport adapté et scolaire	2 042 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>178 670 \$</b>

**HYGIENE DU MILIEU**

Traitement de l'eau	21 225 \$
Réseau distribution de l'eau	30 761 \$
Traitement des eaux usées	31 554 \$
Réseau d'égouts (incluant provision vidange des étangs)	19 500 \$
Matières résiduelles	91 996 \$
Amélioration cours d'eau et environnement	42 082 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>237 118 \$</b>

**LOGEMENT**

Logement social	4 600 \$
-----------------	----------

**AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT**

Urbanisme et Mise en valeur du territoire	43 887 \$
Industries et commerces et tourisme	13 235 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>57 122 \$</b>

**LOISIR ET CULTURE**

Activités récréatives	46 776 \$
Activités culturelles	9 405 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>56 181 \$</b>

**FRAIS DE FINANCEMENT**

Emprunt eau potable	4 540 \$
Intérêts /égouts 1 et 2	9 685 \$
Intérêts / fil enfouis :	9 558 \$
Intérêts / bibliothèque (Diapason)	2 553 \$
Frais de caisse et autres frais	7 400 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>33 736 \$</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>974 820 \$</b>

**AFFECTATIONS (REMB. DETTE)**

**FONDS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

Capital : eau potable	7 200 \$
Capital : emprunt égout 1 <sup>er</sup> financement	13 220 \$
Capital : emprunt égout 2 <sup>e</sup> financement	45 300 \$
Capital : emprunt fil enfoui	4 400 \$
Capital : biblio	1 020 \$
Camionnette : remb. fonds roulement	4 137 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>75 277 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b><u>1 050 097 \$</u></b>

Pour équilibrer le budget, un montant de 6 000\$ sera prélevé dans le Fonds accumulé  
pour un revenu de 1 044 097 \$+6 000\$=1 050 097\$

**2. Adoption du programme des dépenses en immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024.**

2021.12.2.215.                   RÉSOLUTION

Il est proposé par Mme Josianne Sirois  
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le programme des dépenses triennales d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024 qui s'établissent comme suit :

	2022	2023	2024
Bâtiment entrepôt	150 000		
Puit eau potable	100 000		
Entretien des chemins	100 000	100 000	100 000
Total	350 000 \$	100 000 \$	100 000 \$

Pour un total pour les trois années de 550 000 \$.

**3. Levée de l'assemblée**

2021.12.3.216.                   RÉSOLUTION

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gervais Darisse que la séance soit levée à 19h50.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

**Le 14 décembre 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 14 décembre 2020, de 19h55 à 20h03 par voie de visioconférence.

Sont présents : Monsieur Gervais Darisse, maire  
Madame Suzanne Bossé, conseillère  
Monsieur Alain Parent, conseiller  
Monsieur Benoit St-Jean, conseiller  
Madame Ghislaine Chamberland, conseillère  
Monsieur Guy Lapointe, conseiller  
Madame Josianne Sirois, conseillère

Le quorum est atteint.

Les membres du conseil forment le quorum et siègent sous la présidence du maire M. Gervais Darisse.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Nathalie Blais, directrice générale.

Mme Nathalie Blais fait fonction de secrétaire de la réunion.

Les membres du conseil sont tous présents et acceptent de renoncer à l'avis de convocation pour une réunion spéciale concernant la résolution pour la TECQ.

**1. Programmation de travaux TECQ 2019-2023**

2021.12.1.217

**RÉSOLUTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska-de-Kamouraska a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Ghislaine Chamberland et résolu à l'unanimité

- Que la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux **#65-14040-version #2** ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

- Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux **#65-14040-version #2** ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

**2. Levée de l'assemblée**

2021.12.03.218.

RÉSOLUTION

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Gervais Darisse que la séance soit levée à 20h03.

---

Maire

---

Secrétaire